 105, rue Montpellier

Saint-Basile-le-Grand (Québec)

J3N 1C6

Tél. : (450) 441-6719

### Télec. : (450) 441-6721

CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT

|  |
| --- |
| AVIS DE CONVOCATION  Séance du Conseil d’établissement le 17 octobre 2022, à 18h00 au salon du personnel |

PROJET D’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l’assemblée et présentation des membres
2. Revue et adoption de l’ordre du jour
3. Parole au public
4. Élection au poste de président et vice-président et informations (15 minutes)
   1. Procédure d’élection
   2. Élection au poste de président ou présidente
   3. Élection d’un vice-président
   4. Horaire de secrétariat et gardien du temps
   5. Explications des fonctions et pouvoirs du CÉ (capsules/ lien internet)
   6. Déclaration d’intérêt des membres
   7. Déclaration antécédent judiciaire
5. Approbation du compte-rendu du 14 juin 2022 (5 minutes)
6. Suivi au compte-rendu du 14 juin 2022 (5 minutes)
7. Informations diverses : (20 minutes)
   1. Direction et personnel scolaire
   2. Service de garde
   3. Comité de parents
   4. OPP
   5. Correspondance
8. Pour adoption (40 minutes
   1. Règles de régie interne
   2. Règle de régie interne SDG
   3. Représentant de la communauté
   4. Calendrier des séances du conseil d’établissement
   5. Levées de fonds en musique
   6. Levée de fond en éducation physique
   7. Levée de fond Bô Sapin
   8. Journée pédagogique 3 octobre 2022
9. Pour approbation (30 minutes)
   1. Activités éducatives complémentaires
   2. Activité de la rentrée
   3. Exception à la politique alimentaire
   4. Montant pour un diner pizza
   5. Sorties aux abords de l’école
10. Pour information (15 minutes)
    1. Suivi cour d’école
    2. Étapes et remises des bulletins
    3. Projet éducatif
11. Pour consultation
12. Levée de la séance
13. Documentation jointe :

* Compte-rendu 14 juin 2022
* Règles de régie interne CÉ et SDG
* Calendrier des séances
* Tableau activités éducatives
* <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>